

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **NRJ BELGIQUE**
Forme juridique : Société anonyme
Adresse : Chaussée de Louvain N° : 775 Boîte :
Code postal : 1140 Commune : Evere
Pays : Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
Adresse Internet :
Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise 0443.136.382

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 15-12-2023

Ce dépôt concerne :

- ☒ les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 16-05-2025
- ☒ les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2024 au 31-12-2024

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2023 au 31-12-2023

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-cap 6.1, C-cap 6.2.1, C-cap 6.2.2, C-cap 6.2.4, C-cap 6.2.5, C-cap 6.3.1, C-cap 6.3.4, C-cap 6.3.6, C-cap 6.8, C-cap 6.17, C-cap 6.18.2, C-cap 6.20, C-cap 9, C-cap 11, C-cap 12, C-cap 13, C-cap 14, C-cap 15

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

BEYNS KIM

Edouard Stuckensstraat 98 1140 Evere BELGIQUE Début de mandat : 2023-05-19	Fin de mandat : 2026-05-15	Administrateur délégué
---	----------------------------	------------------------

NRJ GROUP SA

FR70332036128 Boileau 22 75016 Paris 16 FRANCE Début de mandat : 2023-05-19	Fin de mandat : 2026-05-15	Président du Conseil d'Administration
---	----------------------------	---------------------------------------

Représenté directement ou indirectement par :

FOUREL PHILIPPE
Allée du Merle 79
69890 La Tour de Salvagny
FRANCE

NRJ S.A.S.

FR86328232731 Boileau 22 75016 Paris 16 FRANCE Début de mandat : 2025-01-01	Fin de mandat : 2026-05-15	Vice-président du Conseil d'Administration
Début de mandat : 2023-05-19	Fin de mandat : 2024-12-31	Vice-président du Conseil d'Administration

Représenté directement ou indirectement par :

TODESCHINI PIERRE
Chemin du Gay 690
69490 Dareize
FRANCE

MAZERET RICHARD
Strandvägen 53
115 23 Stockholm
SUÈDE

PwC Réviseurs d'Entreprises SRL (B00009)

0429501944 Culliganlaan 5 1831 Diegem BELGIQUE Début de mandat : 2024-05-17	Fin de mandat : 2027-05-21	Commissaire
---	----------------------------	-------------

Représenté directement ou indirectement par :

Van Bavel Alexis (A01874)

Culliganlaan 5
1831 Diegem
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.147.822</u>	<u>1.238.505</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	19.023	23.377
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	527.456	563.785
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	445.121	468.404
Mobilier et matériel roulant		24	5.255	6.502
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	77.080	88.879
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	601.343	651.343
Entreprises liées	6.15	280/1	580.000	630.000
Participations		280	280.000	280.000
Créances		281	300.000	350.000
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	5.000	5.000
Participations		282	5.000	5.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	16.343	16.343
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	16.343	16.343

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>5.080.464</u>	<u>4.917.658</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	2.568.476	3.898.301
Créances commerciales		40	2.518.514	3.841.941
Autres créances		41	49.962	56.360
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	2.497.018	977.496
Comptes de régularisation	6.6	490/1	14.970	41.861
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	6.228.286	6.156.163

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF					
CAPITAUX PROPRES					
Apport					
Capital			10/15	<u>3.659.858</u>	<u>3.621.509</u>
Capital souscrit		6.7.1	10/11	350.000	350.000
Capital non appelé			10	350.000	350.000
En dehors du capital			100	350.000	350.000
Primes d'émission			101		
Autres			11		
			1100/10		
			1109/19		
Plus-values de réévaluation			12		
Réserves			13	35.000	35.000
Réserves indisponibles			130/1	35.000	35.000
Réserve légale			130	35.000	35.000
Réserves statutairement indisponibles			1311		
Acquisition d'actions propres			1312		
Soutien financier			1313		
Autres			1319		
Réserves immunisées			132		
Réserves disponibles			133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)		14	3.274.858	3.236.509
Subsides en capital			15		
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net			19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS			16		
Provisions pour risques et charges			160/5		
Pensions et obligations similaires			160		
Charges fiscales			161		
Grosses réparations et gros entretien			162		
Obligations environnementales			163		
Autres risques et charges		6.8	164/5		
Impôts différés			168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>2.568.428</u>	<u>2.534.654</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	2.461.781	2.347.885
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	949.665	964.301
Fournisseurs		440/4	949.665	964.301
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	348.193	452.707
Impôts		450/3	219.862	331.235
Rémunérations et charges sociales		454/9	128.331	121.472
Autres dettes		47/48	1.163.923	930.877
Comptes de régularisation	6.9	492/3	106.647	186.769
TOTAL DU PASSIF		10/49	6.228.286	6.156.163

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	12.425.286	12.021.419
Chiffre d'affaires	6.10	70	12.025.758	11.639.646
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	399.528	381.772
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
Coût des ventes et des prestations		60/66A	10.810.996	10.785.360
Approvisionnements et marchandises		60		
Achats		600/8		
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609		
Services et biens divers		61	9.760.564	9.762.287
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	898.826	850.604
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	138.237	134.368
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	-6.717	11.565
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8		
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	20.086	25.827
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		709
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	1.614.291	1.236.059

N°	0443136382	C-cap 4
----	------------	---------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	23.382	26.059
Produits financiers récurrents		75	23.382	26.059
Produits des immobilisations financières		750	14.756	
Produits des actifs circulants		751	8.625	26.059
Autres produits financiers	6.11	752/9	1	0
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	17.365	23.292
Charges financières récurrentes	6.11	65	17.365	23.292
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	17.365	23.292
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	1.620.308	1.238.826
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13	419.039	339.058
Impôts		670/3	419.039	339.058
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	1.201.269	899.769
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	1.201.269	899.769

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

Bénéfice (Perte) à affecter
 Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter
 Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent

Prélèvement sur les capitaux propres
 sur l'apport
 sur les réserves

Affectation aux capitaux propres
 à l'apport
 à la réserve légale
 aux autres réserves

Bénéfice (Perte) à reporter

Intervention des associés dans la perte

Bénéfice à distribuer
 Rémunération de l'apport
 Administrateurs ou gérants
 Travailleurs
 Autres allocataires

	Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-)	9906	4.437.778	4.166.845
(+)/(-)	(9905)	1.201.269	899.769
(+)/(-)	14P	3.236.509	3.267.076
	791/2		
	791		
	792		
	691/2		
	691		
	6920		
	6921		
(+)/(-)	(14)	3.274.858	3.236.509
	794		
	694/7	1.162.920	930.336
	694	1.162.920	930.336
	695		
	696		
	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES Valeur d'acquisition au terme de l'exercice Mutations de l'exercice Acquisitions, y compris la production immobilisée Cessions et désaffectations Transferts d'une rubrique à une autre Valeur d'acquisition au terme de l'exercice Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice Mutations de l'exercice Actés Repris Acquis de tiers Annulés à la suite de cessions et désaffectations Transférés d'une rubrique à une autre Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	8052P	XXXXXXXXXX	1.308.484
	8022		
	8032		
	(+)/(-) 8042		
	8052	1.308.484	
	8122P	XXXXXXXXXX	1.285.107
	8072	4.354	
	8082		
	8092		
	8102		
(+)/(-)	8112		
	8122	1.289.461	
	211	19.023	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	XXXXXXXXXX	2.328.936
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	97.554	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre		(+)/(-) 8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	2.426.490	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre		(+)/(-) 8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	XXXXXXXXXX	1.860.532
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	120.837	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre		(+)/(-) 8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	1.981.369	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		(23)	445.121	

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXX	37.140
8163		
8173		
(+)/(-) 8183		
8193	37.140	
8253P	XXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
(+)/(-) 8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXX	30.638
8273	1.247	
8283		
8293		
8303		
(+)/(-) 8313		
8323	31.885	
(24)	5.255	

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXX	163.338
8165		
8175		
(+)/(-) 8185		
8195	163.338	
8255P	XXXXXXXXXX	
8215		
8225		
8235		
(+)/(-) 8245		
8255		
8325P	XXXXXXXXXX	74.459
8275	11.799	
8285		
8295		
8305		
(+)/(-) 8315		
8325	86.258	
(26)	77.080	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXX	280.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	280.000	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>280.000</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<u>350.000</u>
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591	50.000	
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u>300.000</u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS,
ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

- Additions
- Remboursements
- Réductions de valeur actées
- Réductions de valeur reprises
- Différences de change
- Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE
L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8392P	XXXXXXXXXX	5.000
8362		
8372		
(+)/(-) 8382		
8392	5.000	
8452P	XXXXXXXXXX	
8412		
8422		
8432		
(+)/(-) 8442		
8452		
8522P	XXXXXXXXXX	
8472		
8482		
8492		
8502		
(+)/(-) 8512		
8522		
8552P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8542		
8552		
(282)	5.000	
283P	XXXXXXXXXX	
8582		
8592		
8602		
8612		
(+)/(-) 8622		
(+)/(-) 8632		
(283)		
8652		

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Acquisitions
- Cessions et retraits
- Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

- Actées
- Reprises
- Acquises de tiers
- Annulées à la suite de cessions et retraits
- Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Montants non appelés au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Mutations de l'exercice

- Additions
- Remboursements
- Réductions de valeur actées
- Réductions de valeur reprises
- Différences de change
- Autres

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8393P	XXXXXXXXXX	
8363		
8373		
(+)/(-) 8383		
8393		
8453P	XXXXXXXXXX	
8413		
8423		
8433		
(+)/(-) 8443		
8453		
8523P	XXXXXXXXXX	
8473		
8483		
8493		
8503		
(+)/(-) 8513		
8523		
8553P	XXXXXXXXXX	
(+)/(-) 8543		
8553		
(284)		
285/8P	XXXXXXXXXX	16.343
8583		
8593		
8603		
8613		
(+)/(-) 8623		
(+)/(-) 8633		
(285/8)	16.343	
8653		

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
NGROUP 0827580838 Société en nom collectif Chaussée de Louvain 775 1140 Evere BELGIQUE	nominative	1	50		2024-12-31	EUR	560.000	0

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B, C ou D) défini ci-après.

- Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:
- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
 - B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
 - C. sont intégrés par consolidation globale ou par consolidation proportionnelle dans les comptes consolidés de la société, établis, contrôlés et publiés conformément aux dispositions du Code des sociétés et des associations relatives aux comptes consolidés;
 - D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel
NGROUP 0827580838 Société en nom collectif Chaussée de Louvain 775 1140 Evere BELGIQUE	A

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
 - d'un mois au plus
 - de plus d'un mois à un an au plus
 - de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

- charges à reporter
- intérêts courus

Exercice
14.798
171

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital

Capital souscrit au terme de l'exercice
Capital souscrit au terme de l'exercice

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital
Catégories d'actions

Actions nominatives
Actions dématérialisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P (100)	XXXXXXXXXX 350.000	350.000

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	38.764

Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
(101) 8712	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Capital non libéré

Capital non appelé
Capital appelé, non versé
Actionnaires redevables de libération

Actions propres

Détenues par la société elle-même
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes
Détenues par ses filiales
Montant du capital détenu
Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
Montant des emprunts convertibles en cours
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
Suite à l'exercice de droits de souscription
Nombre de droits de souscription en circulation
Montant du capital à souscrire
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition
Nombre de parts
Nombre de voix qui y sont attachées
Ventilation par actionnaire
Nombre de parts détenues par la société elle-même
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8721 8722 8731 8732 8740 8741 8742 8745 8746 8747 8751	

Codes	Exercice
8761 8762 8771 8781	

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

Exercice

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
NRJ GROUP S.A. FR70332036128 Boileau 22 75016 Paris 16 FRANCE	Actions	1		0,01
NRJ S.A.S. FR86328232731 Boileau 22 75016 Paris 16 FRANCE	Actions	38.763		99,99

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

- Dettes financières
 - Emprunts subordonnés
 - Emprunts obligataires non subordonnés
 - Dettes de location-financement et dettes assimilées
 - Etablissements de crédit
 - Autres emprunts
- Dettes commerciales
 - Fournisseurs
 - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
 - Impôts
 - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	187.007
450	32.855
9076	
9077	128.331

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- charges à imputer
- loyer provision
- produits à reporter

Exercice
82.065
20.137
4.445

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	13	13
9087	12,5	12,7
9088	20.625	20.975
620	671.277	628.915
621	169.553	154.739
622	4.154	3.943
623	53.842	63.006
624		

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

Reprises

Sur créances commerciales

Actées

Reprises

Provisions pour risques et charges

Constitutions

Utilisations et reprises

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

Autres

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour la société

Codes	Exercice	Exercice précédent
(+)/(-) 635		
9110		
9111		
9112		14.610
9113	6.717	3.045
9115		
9116		
640	20.086	24.146
641/8		1.680
9096	2	2
9097	1,1	1
9098	752	873
617	37.368	38.093

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Intérêts sur créances Inter Groupe > 1 an

Produits valeurs disponibles

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Différences de paiement

Intérêts de retard s/fact fournisseurs

Frais de banque

Prestations IG Financier intérêts

Prestations IG Financier frais

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
754		
	14.756	20.913
	8.625	5.147
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	0	0
		8
	2.351	2.584
	13.376	20.700
	1.637	

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

PRODUITS NON RÉCURRENTS

Produits d'exploitation non récurrents

Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles

Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières

Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents

Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres produits financiers non récurrents

CHARGES NON RÉCURRENTES

Charges d'exploitation non récurrentes

Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles

Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles

Autres charges d'exploitation non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Charges financières non récurrentes

Réductions de valeur sur immobilisations financières

Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)

Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières

Autres charges financières non récurrentes

Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration

Codes	Exercice	Exercice précédent
76		
(76A)		
760		
7620		
7630		
764/8		
(76B)		
761		
7621		
7631		
769		
66		709
(66A)		709
660		
(+)/(-) 6620		
6630		709
664/7		
(-) 6690		
(66B)		
661		
(+)/(-) 6621		
6631		
668		
(-) 6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA

Codes	Exercice
9134	419.039
9135	392.587
9136	
9137	26.451
9138	
9139	
9140	
	80.178

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

- Latences actives
 - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 - Autres latences actives
- Latences passives
 - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.051.376	2.058.324
9146	2.854.161	2.789.161
9147	150.956	142.974
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS

Dont

- Effets de commerce en circulation endossés par la société
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

GARANTIES RÉELLES

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société

- Hypothèques
 - Valeur comptable des immeubles grevés
 - Montant de l'inscription
 - Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
- Gages sur fonds de commerce
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 - Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
- Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 - La valeur comptable des actifs grevés
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 - Le montant des actifs en cause
 - Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
- Privilège du vendeur
 - La valeur comptable du bien vendu
 - Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	57.600
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercise
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSIION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)**Marchandises vendues (à livrer)****Devises achetées (à recevoir)****Devises vendues (à livrer)**

Codes	Exercise
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	580.000	630.000
Participations	(280)	280.000	280.000
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	300.000	350.000
Créances	9291	32.586	33.121
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	32.586	33.121
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	1.576.144	454.482
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371	1.576.144	454.482
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	14.756	
Produits des actifs circulants	9431		20.913
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471	15.014	20.700
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

- Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées
- Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

- Participations
- Créances subordonnées
- Autres créances

Créances

- A plus d'un an
- A un an au plus

Dettes

- A plus d'un an
- A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252	5.000	5.000
9262	5.000	5.000
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

Néant

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	20.220
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés

La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations

Nihil

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

NRJ GROUP S.A.
FR70332036128
Boileau 22
75016 Paris 16
FRANCE

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

NRJ GROUP S.A.
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
FR70332036128
Boileau 22
75016 Paris 16
FRANCE

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

NRJ GROUP S.A.
Boileau 22
75016 Paris 16
FRANCE

RÈGLES D'ÉVALUATION

RÈGLES D'ÉVALUATION

ACTIF

I. Frais d'établissement :

- Frais de constitution ou augmentation de capital, fusion, scission
- Frais d'émissions d'emprunts
- Frais de restructuration

Règles d'amortissements linéaires 100% l'année d'acquisition

II. Immobilisations incorporelles :

Types d'investissements et amortissements :

- Autres logiciels : linéaire 5 ans
- Concessions, licences : linéaire 5 ans (durée de la licence si celle-ci est inférieure à 5 ans)
- Goodwill linéaire : 10-20 ans (consolidation)
- Autres immobilisations incorporelle : linéaire 5 ans

III. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan à leur prix d'acquisition y compris tous les frais accessoires.

- Terrain : non amorti
- Bâtiments industriels : linéaire 20 ans
- Bâtiments administratifs : linéaire 20 ans
- IT Hardware servers : linéaire 3 ans
- IT Hardware PC & Desktop : linéaire 3 ans
- IT Hardware Laptop : linéaire 3 ans
- Matériels Audios Emetteurs et frais annexes : linéaire 8 ans
- Matériels Audios Equipements passifs : linéaire 10 ans
- Matériels Audios Equipements avec de l'électronique embarqué : linéaire 5 ans
- Matériels Audios Travaux et frais annexes : linéaire 10 ans
- Mobilier : linéaire 10 ans
- Matériel Roulant : linéaire 5 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Autres matériels : 3 ans
- Aménagements locaux loués : linéaire durée du bail ou durée résiduelle

La méthode dégressive n'est plus applicable depuis le 01/01/2020.

IV. Immobilisations financières :

Les participations et les actions portées sous la rubrique " immobilisations financières " sont comptabilisées à leur prix d'acquisition. Elles font l'objet de réduction de valeur en cas de moins-value ou de dépréciations durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues. Ces règles sont d'application pour les créances à long terme sur des entreprises liées.

VI et VII. Créances L.T. et Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont éventuellement actées lorsque leur valeur de réalisation à la date de la clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable ; ces créances sont présentées en valeur nette au bilan.

VIII et IX. Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Ces valeurs sont reprises au bilan à leur valeur nominale ou à leur prix d'acquisition.

Les réductions de valeurs sont enregistrées à concurrence des moins-values observées ; si les moins-values viennent à diminuer ultérieurement, des reprises de réduction de valeur sont enregistrées à due concurrence.

X. Comptes de régularisation

a) Les charges à reporter, c'est-à-dire les proratas de charges exposées au cours de l'exercice ou au cours d'un exercice antérieur, mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs.

b) Les produits acquis, c'est-à-dire les proratas de produits qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont rattachés à un exercice écoulé.

c) Les prorata d'intérêts, compris dans la valeur nominale de dettes, viennent à charge du résultat d'exercices ultérieurs.

PASSIF

X. Comptes de régularisation

a) Charges à imputer, c'est-à-dire les proratas des charges qui n'échoiront qu'au cours d'un exercice ultérieur mais qui sont à rattacher à l'exercice écoulé.

b) Produits à reporter, c'est-à-dire les proratas de produits perçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur qui sont à rattacher à un exercice ultérieur.

c) Pour les intérêts compris dans les créances, pris au prorata en résultat.

RESULTAT

Chiffre d'affaire

Celui-ci est indiqué commissions de régie déduites

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

RAPPORT DE GESTION

N°	0443.136.382	NRJ Belgique S.A. SOCIÉTÉ ANONYME Chaussée de Louvain 775 1140 EVERE BCE 0443.136.382 RPM BRUXELLES	C-cap 7
----	--------------	---	---------

NRJ Belgique

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES
EN DATE DU 16 MAI 2025

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE SOCIAL
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

CONSEIL D'ADMINISTRATION (AG de fin de mandat)

NRJ Group SA représentée par M. Philippe Fourel (2026) **Président du Conseil d'administration**
NRJ SAS représentée par M. Richard Mazeret (2026) **Vice-président du Conseil d'administration**
M. Kim Beyns (2026) **Administrateur délégué**

COMMISSAIRE (dernière année de comptes annuels à vérifier)

PricewaterhouseCoopers Réviseurs d'Entreprises,
représenté par M. Alexis Van Bavel (2026) **Commissaire Réviseur d'Entreprises**

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur les activités de notre société durant l'exercice social 2024 et de vous soumettre, conformément au Code des sociétés et des associations et aux statuts, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024.

A. CHIFFRES-CLES

L'exercice 2024 se clôture avec un bénéfice net de 1.201 K€ (K€ : milliers d'euros), contre un bénéfice net de 900 K€ en 2023. Le résultat d'exploitation se clôture avec un résultat positif de 1.614 K€, contre un résultat positif de 1.236 K€ en 2023.

B. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE SOCIAL 2024

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires (hors échanges et commissions déduites) de NRJ Belgique est en augmentation par rapport à 2023, principalement dû à une augmentation des ventes nationales et digitales.

N°	0443136382	C-cap 7
----	------------	---------

AUDIENCE

Sur la période janvier 2024-décembre 2024** et sur la cible d'ensemble 12+, NRJ Belgique obtient une part de marché de 5%, à comparer à 4,9% sur la période de référence N-1*.

Chaque jour, 230.319 auditeurs** sont à l'écoute de NRJ Belgique.

Sa part d'audience est de 5,3%**.

Sa durée d'écoute augmente de 8' à 108'**.

Lancée en DAB+ en mars 2023, NRJ+ enregistre en 2024 une part de marché de 0.5%, identique à la période de référence N-1*.

Chaque jour, 29.918 auditeurs** sont à l'écoute de NRJ+.

Sa part d'audience est de 0.7%**.

Sa durée d'écoute augmente de 11' à 90'**.

La famille NRJ (NRJ et NRJ+) obtient ensemble une part de marché de 5.5%.

Sources :

* CIM RAM : Mars 2023 – Décembre 2023, Cible 12 ans et +, Lundi-Dimanche, 0h – 24h.

** CIM RAM : Janvier 2024 - Décembre 2024, Cible 12 ans et +, Lundi-Dimanche, 0h – 24h.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Concernant la participation de 280 K€ dans le capital de la S.N.C. NGROUP ainsi que le prêt à celle-ci de 300 K€ (diminution de 50 K€ par rapport à 2023) :

Le risque de réduction de valeur a été jugé inexistant au regard de la refacturation totale des charges et produits de NGROUP à NRJ et Nostalgie.

C. COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

Les commentaires ci-après sur l'évolution du bilan tiennent compte du projet d'affectation du résultat présenté en point D du présent rapport.

ACTIF : 6.228 K€, contre 6.156 K€ à fin 2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : 19 K€ contre 23 K€ à fin 2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 527 K€, contre 564 K€ à fin 2023

Il s'agit principalement de matériel de production radio, de matériel informatique de diffusion et d'équipement.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES : 601 K€ contre 651 K€ à fin 2023

Ces comptes incluent :

- Participation dans le capital de la S.N.C. NGROUP (280 K€).
- Prêt (300 K€) à la S.N.C. NGROUP. :
- Parts sociales dans la SCRL MaRadio.be (5 K€)
- Diverses cautions (16 K€)

Durant l'exercice 2024, la SNC NGroup a remboursé une partie de sa créance pour un montant de 50 KEUR.

N°	0443136382	C-cap 7
----	------------	---------

CREANCES A UN AN AU PLUS : 2.569 K€, contre 3.898 K€ à fin 2023

PLACEMENTS DE TRESORERIE : 0 K€ comme à fin 2023

VALEURS DISPONIBLES : 2.497 K€, contre 977 K€ à fin 2023

COMPTES DE REGULARISATION : 15 K€, contre 42 K€ à fin 2023

PASSIF : 6.228 K€, contre 6.156 K€ à fin 2023 (*)

CAPITAUX PROPRES : 3.660 K€ contre 3.622 K€ en 2023 (*)

DETTES A UN AN AU PLUS : 2.461 K€, contre 2.348 K€ à fin 2023 (*)

(*) Après affectation telle que proposée au point D

COMPTES DE REGULARISATION : 106 K€, contre 187 K€ à fin 2023

RESULTAT D'EXPLOITATION : 1.614 K€ contre 1.236 K€ en 2023

CHIFFRE D'AFFAIRES : 12.026 K€, contre 11.640 K€ en 2023

Ce montant inclut principalement nos recettes de publicité nationale et régionale et nos échanges publicitaires. Le chiffre d'affaires hors échanges publicitaires a augmenté de 6,28 %.

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION : 400 K€, contre 382 K€ en 2023

Ce poste inclut essentiellement des revenus divers commerciaux, promotionnels et de production, des refacturations de frais et des produits de télématique.

Cette augmentation est principalement due à une augmentation des revenus divers programme.

COUT DES VENTES ET PRESTATIONS : 10.811 K€, contre 10.785 K€ en 2023

- Biens et services : 9.761 K€, contre 9.762 K€ en 2023. Ce montant inclut nos charges de biens et services divers et nos charges d'échanges publicitaires. Les biens et services hors échanges publicitaires ont augmenté de 1,11 %.

Les principaux postes de cette rubrique sont les charges de sous-traitance, dépenses promotionnelles et diffusion radio.

- Rémunérations du personnel : 899 K€, contre 851 K€ en 2023.
- Amortissements, réductions de valeur, provisions : 131 K€, contre 146 K€ en 2023.
Amortissements : 138 K€ (134 K€ en 2023) ; réductions de valeurs - 7 K€ (12 K€ en 2023) ; provisions pour risques et charges 0 K€ (0 K€ en 2023)
- Autres charges d'exploitation : 20 K€, contre 26 K€ en 2023.

RESULTAT FINANCIER : 6 K€, contre 3 K€ en 2023

Le résultat financier est positif du fait de placements à terme et de la comptabilisation d'intérêts sur le prêt consenti à la SNC NGROUP malgré la refacturation des frais financiers de NGROUP.

RESULTAT NET: 1.201 K€, contre 900 K€ en 2023

N°	0443136382	C-cap 7
----	------------	---------

D. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024

Le résultat reporté à la fin de l'exercice précédent s'élevait à 3.236.508,55 €.

Le bénéfice de l'exercice 2024 à affecter s'élève à 1.201.269,03 €.

Le bénéfice à affecter au terme de l'exercice 2024 s'élève donc à 4.437.777,58 €.

Le Conseil d'administration propose de distribuer une partie du résultat net de l'exercice, soit 1.162.920 € aux actionnaires sous forme de dividendes, à répartir au prorata du nombre d'actions détenues par chacun d'eux, soit :

1. Pour NRJ SAS, titulaire de 38.763 actions : 1.162.890 €
2. Pour NRJ Group SA, titulaire d'1 action : 30 €

Le Conseil d'administration propose de fixer le paiement de ces dividendes pour fin juin 2025, étant néanmoins précisé que le Conseil d'administration a la faculté de modifier cette période en fonction de la situation de trésorerie effective de la société.

Le solde du bénéfice à affecter, soit une somme de 3.274.857,58 €, est reporté à nouveau.

E. MENTIONS LEGALES (ART 3:6 du Code des sociétés et des associations)

REGLES D'EVALUATION

Il n'y a aucun changement.

RISQUES ET INCERTITUDES SIGNIFICATIFS

Hormis les risques opérationnels liés à notre activité principale qui continue à ce jour à s'exercer dans un contexte de crise économique, les litiges et contentieux sont traités par nos consultants juridiques. Nos administrateurs ne sont pas informés d'un quelconque litige significatif qui justifierait la constitution d'une provision.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société n'exerce aucune activité en matière de recherche et de développement.

FAITS SURVENUS APRES LA CLOTURE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

AUTRES MENTIONS LEGALES

La société ne détient pas de succursale.

Le Conseil d'administration confirme que la société n'utilise pas d'instruments financiers.

Aucun conflit d'intérêt au sens de l'article 7:96 du Code des sociétés et des associations n'a été signalé à la société en 2024.

Après avoir entendu le présent rapport de gestion, ainsi que le rapport du Commissaire, nous prions les actionnaires de bien vouloir approuver les comptes annuels et la proposition d'affectation du résultat.

Vous aurez également, conformément au Code des sociétés et des associations, à vous prononcer, par vote spécial, sur la décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire de l'exécution de leurs mandats respectifs pour l'exercice 2024, ainsi que sur le renouvellement du mandat de Commissaire.

Le 30/04/2025,

Le Conseil d'administration,

DocuSigned by:
Kim Beyns
986C04A345764AD...

Kim Beyns
Administrateur-délégué

DocuSigned by:
Richard Mazenet
5EAB2505E725418...

NRJ SAS
Représentée par Richard MAZERET
Administrateur et Vice-Président

DocuSigned by:
Philippe Fourel
BC5606C713A94F8...

NRJ Group SA
Représentée par Philippe FOUREL
Administrateur et Président

RAPPORT DES COMMISSAIRES



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE NRJ BELGIQUE SA SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de NRJ Belgique SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 17 mai 2024, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2026. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 16 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 6.228.285,58 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 1.201.269,03.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mention relative à l'indépendance

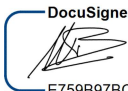
Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations.

Diegem, le 30 avril 2025

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par


E759B97BCE4F46F
Alexis Van Bavel*
Réviseur d'Entreprises

*Agissant au nom de Alexis Van Bavel SRL

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	11	6,2	4,8
Temps partiel	1002	2,3	0,8	1,5
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	12,5	6,8	5,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	17.873	10.144	7.729
Temps partiel	1012	2.752	1.129	1.623
Total	1013	20.625	11.273	9.352
Frais de personnel				
Temps plein	1021	800.994	469.402	331.591
Temps partiel	1022	97.832	42.144	55.688
Total	1023	898.826	511.547	387.279
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	20.856	11.553	9.303

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	12,7	7,5	5,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	20.975	12.683	8.292
Frais de personnel	1023	850.604	504.922	345.682
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	20.339	11.600	8.739

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	10	3	12,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	10	3	12,1
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	6	1	6,7
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	2		2
de niveau supérieur non universitaire	1202	4	1	4,7
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	4	2	5,4
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	2	2,4
de niveau universitaire	1213	2		2
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	10	3	12,1
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Nombre moyen de personnes occupées	150	1,1	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	752	
Frais pour la société	152	37.368	

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1	1	1,9
210			
211	1	1	1,9
212			
213			

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif
 - Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1	1	1,9
310			
311	1	1	1,9
312			
313			
340			
341			
342			
343	1	1	1,9
350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	6	5811	6
5802	113	5812	68
5803	8.893	5813	3.440
58031	8.232	58131	2.956
58032	766	58132	580
58033	105	58133	96
5821	1	5831	0
5822	10	5832	0
5823	60	5833	0
5841	1	5851	0
5842	408	5852	0
5843	1.983	5853	0